



**VILLE DE LOUISEVILLE**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 772 ET 773**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Louiseville, que :

Lors de la séance ordinaire du lundi 11 mars 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté les règlements suivants, à savoir :

- ***Règlement numéro 772 amendant le règlement numéro 626 sur l'émission des permis et certificats;***
- ***Règlement numéro 773 relatif à l'attribution de numéros civiques.***

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements au bureau du greffe de l'hôtel de ville, au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés).

Que ces règlements entreront en vigueur ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024, jour de leur publication.

Donné à Louiseville,  
Ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière